

Image not found or type unknown



Non respect jugement divorce

Par **wintz**, le **27/10/2012** à **09:59**

Bonjour,
En dehors des 2 week-end/mois où je vois mes fils de 12 et 8 ans, mon ex-compagne me refuse (et leur refuse sous peine de punitions) tout contacts téléphoniques ou internet avec mes enfants, soutenue par d'autres personnes et assouvissant sa vengeance à travers eux (sap).
Que puis-je faire, une simple plainte avec au besoin prouver qu'il n'y a aucune appel envoyé ni reçu sur ma ligne pour l'étayer ?
Merci.